

## RÈGLEMENT DU TOP REGIONAL DETECTION PACA

**Document de référence** : Règlements administratifs et sportifs fédéraux en vigueur

### **Article 1 : Conditions de Participation**

Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs ou joueuses **licencié(e)s traditionnel(le)s ou promotionnel(le)s à la FFTT pour la saison en cours**, appartenant aux catégories suivantes :

- 2011 garçons
- 2011 filles
- 2012 garçons
- 2012 filles
- 2013 garçons
- 2013 filles
- 2014 et + garçons
- 2014 et + filles

### **Article 2 :**

Les règlements fédéraux seront appliqués. La présentation de la licence est obligatoire.

### **Article 3 : Conditions Matérielles**

Des balles blanches en plastique ne seront pas fournies par la Ligue PACA.

### **Article 4 : Déroulement des parties**

Pour la catégorie 2011 (G et F) les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.

Pour les autres catégories, et en fonction du nombre d'engagé(e)s, le Juge Arbitre et/ou l'ETR adaptera la formule compétitive afin de respecter le côté sportif.

### **Article 5 : Tableaux**

Chaque joueur ou joueuse ne peut s'inscrire que dans le tableau de sa catégorie d'âge. L'inscription est gratuite.

**Important** : Les clubs devront s'inscrire via l'espace « mon club » « sportif » engagement » « **L13\_JOURNEE DETECTION** » jusqu'au jeudi 6 janvier 2022 (20 heures).

Aucune inscription ne sera prise en compte après cette date.

Les tableaux suivants sont organisés :

1. 2011 garçons
2. 2011 filles
3. 2012 garçons
4. 2012 filles
5. 2013 garçons
6. 2013 filles
7. 2014 et + garçons
8. 2014 et + filles

**NB** : suivant l'article 4, le juge-arbitre se réserve le droit d'adapter la formule compétitive et/ou de regrouper des catégories (âge et/ou sexe).

### **Article 6 : Sur classement**

L'Equipe Technique Régionale (ETR) se réserve la possibilité de surclasser une joueuse ou un joueur appartenant à la liste de détection régionale et/ou celle du PPR régional

### **Article 7 : Formule de la journée**

Le déroulement de la journée régionale de détection s'effectuera de la manière suivante :

➤ **Ateliers ou séances d'entraînement de 10h00 à 12h30**

La matinée est encadrée par les éducateurs de club, de comité et de ligue présents pour l'occasion.

➤ **Compétition de 13h30 à 16h30**

Chaque compétiteur est assuré de faire au moins 3 parties dans l'après-midi, néanmoins l'Article 4 ci-avant établi sera à prendre en considération sur l'adaptation de la formule compétitive.

➤ **Fin 17h-17h15 après les remises de récompenses**

### **Article 9 : Autres dispositions**

Le Juge Arbitre sera le seul habilité à prendre :

1. Toutes dispositions nécessaires pour résoudre les cas non prévus au présent règlement.
2. Les sanctions éventuelles pour assurer le bon déroulement de l'épreuve.

### **Article 10 : Réclamation**

Toute réclamation sportive sera traitée par la commission sportive régionale, en concertation avec l'Equipe Technique Régionale (ETR)

### **Article 11 :**

Le fait de s'inscrire à la compétition implique l'acceptation du présent règlement.

### **Article 12 :**

Le capitaneat n'est **pas** autorisé

### **Article 13 :**

Les 4 premier(e)s de chaque tableau seront récompensé(e)s.

Les podiums auront lieu dès la fin de la compétition.

### **Article 14 :**

La Journée Régionale de Détection sert à sélectionner les joueur(se)s pour les Stages de détection Inter-Régionaux pour la saison 2021/2022).

### **Les sélections sont sous l'égide de l'ETR et des responsables de la Détection.**

### **Article 15 : Amende**

Toutes absences non excusées le jour de la compétition seront sanctionnées par une amende de 16 euros par joueur(se) manquant(e).

### **Responsables de l'épreuve : Equipe Technique Régionale**